



# PRÉFET DE MAYOTTE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Mamoudzou, le

04 NOV. 2021

## SECRETARIAT GENERAL

Direction des relations avec les collectivités locales

Bureau des finances locales et de l'environnement

### **Objet: Avis au public**

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête publique conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et à la déclaration de cessibilité, en vue de l'aménagement de la voirie de Bandrajou, commune de Koungou, par la commune de Koungou, se tiendra :

**du lundi 15 novembre 2021 au mardi 14 décembre 2021 inclus**

à la Mairie annexe de Majicavo Koropa, commune de Koungou, 54 rue du Commerce

L'ensemble des documents relatifs à l'enquête publique préalable à la déclaration de l'utilité publique et à la déclaration de cessibilité des parcelles du projet constitue le dossier mis à l'enquête. Il sera tenu, avec le registre d'enquête correspondant, à la disposition du public, à l'accueil de la mairie annexe de Majicavo Koropa. Le public pourra prendre connaissance de ces documents aux jours et heures habituels d'ouverture au public des locaux de la mairie annexe de Majicavo Koropa durant toute la durée de l'enquête.

Ces observations et propositions liées à l'utilité publique du projet, qu'elles soient écrites ou orales, pourront également être communiquées au commissaire enquêteur, qui recevra personnellement le public lors des permanences établies durant l'enquête à la mairie annexe de Majicavo Koropa aux jours et heures suivants :

- Lundi 15 novembre 2021 de 08h00 à 12h00 ;
- Mercredi 24 novembre 2021 de 08h00 à 12h00 ;
- Mercredi 8 décembre 2021 de 08h00 à 12h00 ;
- Mardi 14 décembre 2021 de 08h00 à 12h00 ;

En outre, le public pourra adresser ses observations au préfet par voie électronique (courriel : [pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr](mailto:pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr) **jusqu'au mardi 14 décembre 2021 inclus.**

Le maître d'ouvrage et responsable du projet est le Maire de la Commune de Koungou – 1 Place de la Liberté – 97690 KOUNGOU.

Préfecture de Mayotte - BP 676 – 97600 Mamoudzou  
Standard : 02 69 63 50 00 - [www.mayotte.gouv.fr](http://www.mayotte.gouv.fr)

Accueil du public du lundi au jeudi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (le vendredi de 7h30 à 11h30)

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Ahamadi SAIDALI – saidali.aha@kougou.fr – 02 69 61 42 42 représentant la Commune de Koungou et/ou de Monsieur Soibaha SOIDRI – soibaha.soidri@epfam.fr - 06 39 24 94 44 représentant l'établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte (EPFAM).

Le Préfet,  
délégué du gouvernement

